

# DEPARTEMENT DE L'HERAULT

## COMMUNE DE PREMIAN

### PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du jeudi 12 septembre 2019

**Présents:** Hubert BARTHES, Roland COUTOU, André BARTHES, Yves MONDON, Matthieu HENRY, Didier AFFRE, Boris BAUWENS, Bruno BESSIERES, Alain CAUQUIL, Monique GOURDOUZE, Véronique HERNANDEZ, Evelyne HUGUES, Martine LUGAGNE, Roseline MUSARD

**Représentés:**

**Excusés:** Jean-Louis GLEIZES

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Roland COUTOU

#### **1 - Réunion de chantier 13/09/2019 ascenseur Mairie-Ecole**

Réunion de tous les corps de métier à 8h30 sur place. La directrice de l'école, et l'APAVE (coordonnateur SPS) sont invités. La réalisation des fondations sera réalisée pendant le temps scolaire. Il est donc nécessaire de bien sécuriser le chantier. La réalisation de la tour se fera sur la période des vacances de Toussaint. Le chantier doit être fini pour décembre.

#### **2 - Rentrée scolaire : point effectifs**

Les effectifs de l'école Henri Lauriol sont de 35 ( 17 en maternelle, 18 CE2 – CM2 ) et 13 à Saint-Etienne soit 1 de plus que l'an dernier, malgré le départ de 7 élèves au collège.

Les jeux du jardin d'enfants sont vieux et usés. Il est nécessaire de prévoir le remplacement de 2 jeux au moins.

#### **3 - Devis volets école et salle polyvalente**

Proposition : électrique solaire (4 800 €), électrique (3 000 €) ou manuel à sangle avec des lames isolantes (2 186 € TTC). Le choix se porte sur des volets manuels à sangle.

#### **4 - Chloration des captages - recherche de fuite**

Le chantier est achevé et la chloration automatique est en place. Trois réserves légères ont été portées pour la réception de chantier. Cette année, la recherche de fuites et les réparations ont un coût de 13 340 € pour les réparations et 4 000 € pour la recherche de fuites.

#### **5 - Sectorisation des réseaux**

Le marché a été attribué à l'entreprise Frances et le cabinet Gaxieu va demander le début des travaux. C'est un projet d'environ 70 000 € subventionné à 80% par l'agence de l'eau et le Conseil Départemental.

La prime à l'épuration de 2 600 € / an liée à la station principale sera supprimée si la taxe d'assainissement est inférieure à 1 €. La prime fixe actuellement est de 0.70 €. Le prix de la taxe d'assainissement est fixé à 0.85 €

#### **6 - Bilan camping fin août**

Le bilan est pour l'instant de 40 104.35 €. Il reste des recettes de location des mobil-homes et chalets en septembre et octobre. Les recettes sont en légères progression. Pour obtenir la validation de la commission de sécurité, nous devons installer une cuve de 30 m3. Monsieur le Maire présente un devis pour une citerne souple de 30 m3 de 1 640 €, avec une emprise au sol 6,3 x 6 m ou 8 x 4. Il a passé commande en espérant obtenir une validation à la commission du 17 septembre.

#### **7 - Le jour de la nuit Parc Naturel Régional du Haut Languidic**

Animation proposée par le parc le 4 octobre 2019 à 20h30 à Prémian. Conférence sur l'éclairage public et ses nuisances. Il y aura une extinction de l'éclairage public et une observation du ciel.

Le conseil municipal délibère favorablement en ce sens.

#### **6 - Questions diverses**

**Adhésion Enercoop :** Le conseil municipal valide. Une inauguration est programmée fin novembre, début décembre.

**Presbytère :** Le logement a été équipé d'une VMC est la peinture sera refaite. Il faut le relouer rapidement.

La séance est levée à 20h20